

NOTE DE MEMOIRE

Une délégation composée du Président, *Guy Bonneton assisté de Danièle Pelé, Sylvie Bernard et Marcel Guinard a assisté à la seconde réunion de travail concernant la refonte du plan de circulation dans le quartier du Village dit « Les Pentes ».*

La réunion programmée le 09 février 2023 à 18h00 est animée par Grégory Gobron, 1^{er} Adjoint au Maire de Ris-Orangis.

La zone concernée est comprise entre la RN7, la rue Pierre Brossolette, la Route de Grigny et la rue du Clos.

Ordre du Jour : Débat sur certains points litigieux suivi de l'avalisations du projet.

Une centaine de personnes sont présentes dans la salle, les questions fusent dans la salle, chacun exposant son cas particulier :

- Qui est invité ?
Une partite des riverains n'ont pas été destinataires de l'invitation, la faute incombant à un secrétaire.
- Perte de places de stationnements ?
- Bien fondé et attribution des places handicapés ?
Les places dédiées aux handicapés ne sont pas nominatives, elles sont ouvertes à toutes personnes pouvant le justifier. Lorsque les demandeurs ne sont plus domiciliés dans la rue, il convient de le signaler pour faire enlever les marques au sol.
- Les stationnements matérialisés à moins de 5 mètres des passages piétons ?
Les places matérialisées tiendront compte des réglementations en vigueur, la matérialisation permettra aux forces de l'ordre de contrôler et de verbaliser.

----- o -----

M. Gobron commence sont exposé en déclarant que trois point ont été ciblés dans les interventions faites suite à la première réunion.

- La rue Bellevue : Pourquoi ne pas la mettre en sens descendant (Grigny vers Bel Air)
Non, car cela irait à l'encontre du but rechercher, les usagers non riverains pourraient alors s'engouffrer dans la zone résidentielle où ils n'ont rien à y faire.
- La rue de Bel Air : sur le plan proposé à l'écran, le tronçon situé entre la rue de la Fontaine et la rue Jean Jaurès est dans le mauvais sens.
Cette voie permet aux habitants de la rue des Vignes de rentrer chez eux lorsqu'ils viennent d'Evry, ils passeront par la rue du Bel Air, la rue Jean Jaurès et la RN7.
- La rue Jean Jaurès : pourquoi ne pas la mettre en sens remontant (RN7 vers Grigny).
Même remarque que pour la rue du Bel Air.

Le nouveau plan de circulation est mis au vote des personnes présentes, en intégrant les remarques qui ont été faites, une très large majorité se prononce pour en levant la main. Les services techniques vont préparer le chantier, lorsqu'ils seront prêts un courrier sera distribué rues par rues pour peaufiner la mise en place des stationnements. A la fin du premier trimestre, une période d'essai de trois mois sera respectée avant l'adoption définitive du nouveau plan.

----- O -----

M. Gobron nous expose les différentes actions menées autour des débits de boissons du quartier, dont un a fait l'objet signalement en Préfecture pour de nombreuses fautes à la réglementation et à l'hygiène.

Il convient d'aider la mairie en signalant toutes les nuisances et le non-respect des heures de fermeture par exemple.

La commune vient de réactiver l'obligation décennale d'entretien et de ravalement des bâtiments route de Grigny car l'immeuble situé route de Grigny entre la rue du Clos et la rue Bellevue.

Enfin, pour combler les inquiétudes concernant le détail du tracé du Tzen4, une réunion étant réclamée avec les responsables de « Ile de France Mobilité », M. Gobron nous informe que deux personnes de cette société sont affectées aux sujets de la commune. Il nous fera parvenir leurs coordonnées afin que nous puissions les consulter le cas échéant.

Fin de réunion à 20h20.

Ris-Orangis le 10 mai 2023.

Le Secrétaire
M. GUINARD

DISTRIBUTION : Tous les membres du bureau.